

apemme plus

Bulletin d'information des adhérents

n°5

Septembre 2009

Édito



Gino BECKER

Passage de flambeau

Après quatre années d'existence, l'Assemblée Générale du 26 juin 2009 présidée par Claude TARALL, a reconduit le Conseil d'Administration. Ce dernier, réuni le 31 juillet 2009, a renouvelé le bureau qui est maintenant présidé par Gino BECKER.



La nouvelle équipe APEMME

Vous trouverez ci-après les nouveaux contrats qui s'adressent à tous, Apemme-Santé (Envol, Confort, Sérénité) et Apemme-Prévoyance. Ces nouvelles formules complètent celles actuellement proposées par l'Apemme.

Profitez de la rentrée pour faire le point sur votre Complémentaire Santé et assurez-vous que votre famille et vous-même êtes bien couverts.

Anticipez les imprévus et garantisiez une sécurité financière à vos proches en souscrivant un contrat de prévoyance décès.

Votre Président,
Gino BECKER

> Flash

L'Apemme prolonge ses tarifs 2009 de trois mois en 2010 !

Les nouveaux tarifs 2010 seront appliqués à partir du deuxième trimestre seulement !

Le Bureau du Conseil d'Administration 2009 :

- Président : Gino BECKER
- Vice-Présidents : René HOFFMANN, Claude TARALL
- Secrétaire : Francis HERQUE
- Secrétaire Adjoint : Roland HOEN
- Trésorier : Hubert JUNG
- Trésorier Adjoint : Jean-Marie GEYER
- Asseseurs : Jean-Marc CZAJKOWSKI, Serge KUNTZ, Léon VALIN



UniAssur UniGest

VOS RUBRIQUES :

> NOUVEAUTÉS :

- 3 formules Apemme-Santé (Envol, Confort et Sérénité).
- Apemme-Prévoyance (5 niveaux).

Les garanties de votre complémentaire santé



NATURE DES ACTES

	Formule ENVOL ⁽¹⁾	Formule CONFORT	Formule SÉRÉNITÉ
HOSPITALISATION			
● Forfait journalier hospitalier	100 % FR	100 % FR	100 % FR
● Chirurgicale et médicale			
- Frais de séjour, honoraires	150 % TO	200 % TO	300 % TO
- Chambre particulière dans la limite de 100 % FR	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
- Séjour accompagnant ⁽²⁾	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
● Maternité			
- Frais de séjour, honoraires	100 % TO	200 % TO	300 % TO
- Chambre particulière dans la limite de 100 % FR	-	50 €/jour	60 €/jour
MÉDECINE			
● Consultations et visites généralistes, spécialistes	100 % TO	200 % TO	300 % TO
● Auxiliaires médicaux - Biologie - Radiologie	100 % TO	200 % TO	300 % TO
Autres actes médicaux - Transport du malade			
● Actes de petite chirurgie	100 % TO	200 % TO	300 % TO
● Prothèses médicales - Orthopédie	100 % TO	200 % TO	300 % TO
● Prothèses auditives	100 % TO	200 % TO	300 % TO
● Petit appareillage	100 % TO	200 % TO	300 % TO
PHARMACIE			
● Frais pharmaceutiques	100 % TO	100 % TO	100 % TO
OPTIQUE			
● Monture	Une monture tous les 2 ans Adulte : 70 € Enfant : 30 €	Une monture tous les 2 ans Adulte : 120 € Enfant : 70 €	Une monture tous les 2 ans Adulte : 180 € Enfant : 90 €
● Verres	1 paire tous les 2 ans sauf nouvelle prescription - Unifocal : 40 € pour 2 verres - Multifocal : 70 € pour 2 verres	1 paire tous les 2 ans sauf nouvelle prescription - Unifocal : 60 € pour 2 verres - Multifocal : 100 € pour 2 verres	1 paire tous les 2 ans - Unifocal : 70 € pour 2 verres - Multifocal : 120 € pour 2 verres
● Lentilles acceptées ou refusées par le RSB	60 €	100 €	140 €
● Traitement des corrections visuelles par chirurgie	160 €	250 €	350 €
DENTAIRE			
● Soins dentaires	100 % TO + 50 €	100 % TO + 90 €	100 % TO + 150 €
● Orthodontie acceptée par le RSB	200 % TO	300 % TO	400 % TO
● Prothèses dentaires	Couronnes céramiques : 150 € par dent (max 4) Autres prothèses : 170 % TO	Couronnes céramiques : 300 € par dent (max 4) Autres prothèses : 300 % TO	Couronnes céramiques : 400 € par dent (max 4) Autres prothèses : 400 % TO
● Implants	100 €	200 €	300 €
PRESTATIONS DIVERSES			
● Naissance ou adoption	-	10 % PMSS	10 % PMSS
● Cure Thermale acceptée par le RSB	-	150 €	200 €
● Vaccin anti-grippe	-	100 % FR	100 % FR
● Ostéodensitométrie	100 % TO	200 % TO	300 % TO
● Sevrage tabagique et pilules contraceptives	30 €	40 €	50 €
● Ostéopathie	-	20 € par séance (max 2)	25 € par séance (max 3)
● Allocation d'obsèques en cas de décès			
- de l'affilié ou de son conjoint	-	15 % PMSS	20 % PMSS
- d'un enfant à charge	-	15 % PMSS	20 % PMSS



Rendez-vous sur www.apemme.fr

Pour toute demande d'adhésion et pour suivre vos décomptes,
et découvrir les autres services en ligne.

> Cotisations mensuelles 2009

> Régime LOCAL

	ENVOL	CONFORT	SÉRÉNITÉ
Enfant jusqu'à 18 ans	9 €	19 €	23 €
18 à 25 ans	13 €	24 €	29 €
26 à 30 ans	14 €	25 €	32 €
31 à 35 ans	16 €	28 €	35 €
36 à 40 ans	18 €	31 €	39 €
41 à 45 ans	21 €	35 €	44 €
46 à 50 ans	24 €	39 €	49 €
51 à 55 ans	27 €	43 €	55 €
56 à 60 ans	31 €	48 €	60 €
61 à 65 ans	34 €	52 €	64 €
Plus de 65 ans	(3)	(3)	(3)

> Régime GÉNÉRAL

	ENVOL	CONFORT	SÉRÉNITÉ
Enfant jusqu'à 18 ans	16 €	31 €	37 €
18 à 25 ans	22 €	40 €	47 €
26 à 30 ans	24 €	43 €	52 €
31 à 35 ans	27 €	47 €	58 €
36 à 40 ans	31 €	53 €	64 €
41 à 45 ans	36 €	60 €	72 €
46 à 50 ans	42 €	67 €	81 €
51 à 55 ans	49 €	75 €	90 €
56 à 60 ans	56 €	84 €	99 €
61 à 65 ans	63 €	98 €	108 €
Plus de 65 ans	(3)	(3)	(3)

> Régime MINIER

	CONFORT	SÉRÉNITÉ
Enfant jusqu'à 18 ans	15 €	20 €
18 à 25 ans	19 €	26 €
26 à 30 ans	20 €	28 €
31 à 35 ans	22 €	31 €
36 à 40 ans	25 €	34 €
41 à 45 ans	28 €	39 €
46 à 50 ans	31 €	43 €
51 à 55 ans	34 €	48 €
56 à 60 ans	38 €	53 €
61 à 65 ans	42 €	56 €
Plus de 65 ans	(3)	(3)



> Un tarif personnalisé selon votre âge*

Protégez toute votre famille et bénéficiez de réductions :

- Affiliation 2^{ème} adulte** : 10 % de réduction
- Affiliation 2^{ème} enfant** : 20 % de réduction
- À partir du 3^{ème} enfant** : Gratuit

* Prise en compte de votre âge à la date du 1^{er} avril 2009.

** Voir conditions auprès de UNIASSUR-UNIGEST

ABRÉVIATIONS ET RENVOIS.

FR > FRAIS RÉELS. Lorsque les remboursements sont limités aux frais réels, la limite porte sur la somme des prestations versées tant par l'assureur que par le Régime Social de Base, pour chaque acte garanti.

PMSS > PLAFOND MENSUEL SÉCURITÉ SOCIALE (2 859 € en 2009).

RSB > RÉGIME SOCIAL DE BASE.

TO > TARIF OPPOSABLE (correspond au tarif précédemment dénommé TARIF DE CONVENTION). Barème officiel déterminé en accord avec les membres des professions de santé ou fixé unilatéralement par les Pouvoirs Publics. Ce tarif concerne des actes (consultation, visite...) ou des produits (prothèses, médicaments...).

Il sert de base au calcul du remboursement du Régime Social de Base lorsque le praticien ou l'établissement n'adhère pas à la convention médicale conclue entre la profession de santé dont il relève et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie.

Pour la détermination du montant des remboursements fixé au tableau ci-dessus, l'assureur retient également ce tarif que le praticien ou l'établissement auquel s'adresse l'affilié adhère ou pas à cette convention médicale.

Tous les pourcentages incluent les prestations du Régime de Base. Tous les forfaits en euros sont exprimés par personne et par an (sauf mention contraire).

Les garanties prennent effet pour chaque affilié à la date de son affiliation sous réserve de l'application des délais de carence fixés à :

- 3 mois : optique, prothèses dentaires, orthodontie, indemnité de cure thermique.
- 10 mois : indemnité de naissance.

(1)Sauf régime minier.

(2)Lit et Repas Accompagnant :

- prise en charge quels que soient la qualité de l'accompagnant et l'âge de la personne hospitalisée.
- extension aux maisons de parents permettant aux familles d'être proches d'un enfant hospitalisé.

(3)À partir de 65 ans, voir conditions auprès d'Uniassur-Unigest.



Apemme-Prévoyance



Apemme-Prévoyance, une protection renforcée pour votre famille en cas de coup dur...

- > Pour votre famille, une sécurité financière optimale par le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive (IAD) et le versement d'une allocation obsèques par enfant.
- > Un capital décès doublé en cas de décès accidentel.
- > Un large choix de formules, pour une couverture parfaitement adaptée à votre structure familiale.
- > Un tarif calculé au plus juste, selon votre âge et le capital souhaité.
Capital garanti de 10 292 € à 102 924 € selon votre formule.
- > Une adhésion simplifiée après renseignement d'un unique questionnaire de santé.

> Cotisations annuelles 2009*

Âge	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
18 à 30 ans	18 €	29 €	59 €	117 €	176 €
31 à 35 ans	20 €	34 €	67 €	135 €	202 €
36 à 40 ans	26 €	43 €	87 €	173 €	260 €
41 à 45 ans	38 €	64 €	128 €	256 €	384 €
46 à 50 ans	58 €	97 €	194 €	388 €	583 €
51 à 55 ans	82 €	136 €	272 €	544 €	815 €
56 à 60 ans	112 €	187 €	375 €	749 €	1 124 €
60 à 65 ans	113 €	189 €	377 €	755 €	1 132 €
66 à 70 ans	113 €	189 €	377 €	755 €	1 132 €
71 à 75 ans	113 €	189 €	377 €	755 €	1 132 €
76 à 80 ans	113 €	189 €	377 €	755 €	1 132 €
Plus de 80 ans	113 €	189 €	377 €	755 €	1 132 €

> Capitaux 2009*

Âge	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
18 à 30 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
31 à 35 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
36 à 40 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
41 à 45 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
46 à 50 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
51 à 55 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
56 à 60 ans	10 292 €	17 154 €	34 308 €	68 616 €	102 924 €
60 à 65 ans	7 205 €	12 008 €	24 016 €	48 031 €	72 047 €
66 à 70 ans	5 146 €	8 577 €	17 154 €	34 308 €	51 462 €
71 à 75 ans	3 088 €	5 146 €	10 292 €	20 585 €	30 877 €
76 à 80 ans	2 058 €	3 431 €	6 862 €	13 723 €	20 585 €
Plus de 80 ans	875 €	1 458 €	2 916 €	5 832 €	8 749 €

*L'augmentation du plafond de la Sécurité Sociale entraîne automatiquement l'augmentation des cotisations et des capitaux au 1^{er} avril qui suit.

Avec Apemme-Prévoyance, améliorez la protection de votre famille !

À partir de **1,50 € par mois**** pour un capital décès de **10 292 €** si vous avez entre 18 et 30 ans.

** Voir conditions auprès de UNIASSUR-UNIGEST

Pour tout renseignement, modification de vos garanties, remboursement et correspondance contactez :

UNIASSUR-UNIGEST

13, rue Eugène Kloster - B.P. 20158 - 57804 Freyming-Merlebach
Fax : 03 87 29 85 69

UNIASSUR-UNIGEST

2, rue du Général De Gaulle - 57500 Saint-Avold
Fax : 03 87 81 18 16

Apemme - Uniassur-Unigest - Gan Assurances - Document non contractuel Gan Assurances Vie, société anonyme, entreprise régie par le code des assurances. Capital social : 153 000 756 euros, RCS Paris 340 427 616. Siège social : 8-10 d'Astorg 75008 Paris.



Écoute et conseil

Freyming-Merlebach

Du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 14h à 18h
(permanence le samedi de 9h à 12h)

☎ **03 87 81 16 16**

☎ **03 87 29 85 90**

Saint-Avold

Du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h

☎ **03 87 81 18 12**

www.apemme.fr